

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION : 08/11/2022
DATE D’AFFICHAGE : 28/11/2022
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS : - Inscrits : 62 - Présents : 39 - Pouvoirs : 3 - Votants : 42 - Pour : 42 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : Reprise de Provisions pour dépréciation des actifs circulants

L’an deux mille vingt-deux, le vendredi 25 novembre à 9 heures 30, le Comité de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 39 délégués dont 3 avaient un pouvoir de vote validé, sur 62 délégués convoqués, formant la majorité des délégués en exercice.

Etaient absents et excusés : 23 délégués.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président informe qu’en vertu du principe comptable de prudence, la Collectivité comptabilise toute perte financière probable, dès lors que cette perte est envisagée.

Par délibération du 28 mai 2021, le Conseil Syndical a constitué une dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants correspondant à 15% des restes à recouvrer de plus de deux ans, provisions arrêtées à la somme de 116.718,75 €.

Suite au travail de recouvrement effectué durant l’exercice 2022, et sur proposition de Madame la Payeure Départementale de la Somme, il s’avère nécessaire d’effectuer une reprise sur provisions pour un montant de 72.795,59 €.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

- la reprise de la provision semi-budgétaire pour dépréciation des actifs circulants pour un montant de 72.795,59 €.
- l’imputation de cette somme à l’article 7817 « Reprise sur provisions pour dépréciation d’actifs circulants ».

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Président,

Franck BEAUVARLET

